

## HAUT CONSEIL DES BIOTECHNOLOGIES

---

### COMITE SCIENTIFIQUE

Paris, le 23 mai 2012

### AVIS

sur le dossier « **120403- saisine HCB – habilitations** »

Le Comité scientifique du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a été saisi le 13 avril 2012 par la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire d'une demande d'avis relative à l'habilitation de quatre agents d'une Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour pouvoir rechercher et constater les infractions aux dispositions de l'article L.533-3 relatif à la dissémination volontaire d'OGM à toute autre fin que la mise sur le marché.

Le Comité scientifique a procédé à l'examen du dossier le 3 mai 2012 sous la présidence de Jean-Christophe Pagès.

L'examen des *curriculum vitae* proposés a conduit à un avis favorable sur l'habilitation de X1, X3 et X4, et à un avis favorable sur l'habilitation de X2 sous réserve d'une formation pratique à la reconnaissance des plantes lors de sa prise de fonction.